# SAVIEZ-VOUS QUE ???

Montréal, le 17 août 2022 NO 13

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

**« Pour affichage »**

**OBJET : Acte de bravoure de nos collègues APF**

**Saviez-vous que ???**

Le 7 juin dernier, deux de nos collègues de la Côte-Nord, soit le sergent Maxime Charron et l'agent Jean-François Guy du bureau de Baie-Comeau, ont dû intervenir dans une situation où la vie d'autrui était en danger. Voici le récit des événements, qui mérite d'être souligné de par les gestes héroïques qu'ils ont commis.

Lors d'une patrouille dans le secteur de Baie-Trinité, nos collègues se sont rendus aux abords du lac Rossister et dès leur arrivée, ils ont aperçu un couple de personnes âgées qui pêchait à bord d'une petite chaloupe de style « Jon Boat ». Étant non loin du bord, l'agent Guy effectue les présentations d'usage et demande aux personnes de venir les rejoindre. Une fois les vérifications faites, les agents ont indiqué aux pêcheurs d'être prudents compte tenu des conditions météorologiques et surtout, de la grosseur de la chaloupe qu'ils utilisaient. Les pêcheurs indiquent aux agents qu'ils sont des habitués et qu'ils avaient l'intention de rester près du bord.

De retour à leur véhicule, nos collègues sont repartis pour continuer leur patrouille et après environ une (1) heure à sillonner les chemins à la recherche d'autres pêcheurs, ils reviennent en repassant près du même lac (lac Rossister) où ils avaient vérifié le couple de pêcheurs. Pour une raison encore inconnue, le sergent Charron a été habité d'un « mauvais feeling » en lien avec les personnes qu'ils venaient de vérifier, donc ils y retournent pour s'assurer que tout est correct. Dès leur arrivée au débarcadère du lac Rossister, ils recherchent visuellement la petite chaloupe et ils constatent que celle-ci est chavirée plus loin dans le lac. La scène démontre un corps, qui flotte et semble inanimé, et il y a une autre personne qui se débat dans les eaux froides. Il est important de savoir qu'à cette période de l'année les plans d'eau de la Côte-Nord sont encore très froids et à ce moment précis, les glaces étaient calées depuis environ trois (3) semaines. Sans attendre, le sergent Charron commence à retirer sa veste pare-balles et son ceinturon, et pendant ce temps, l'agent Guy se précipite au véhicule de patrouille pour appeler le 911.

… 2

Devant cette scène, la distance des individus et la température de l'eau, le sergent Charron réalise qu'il sera impossible d'effectuer le sauvetage d'aussi loin, mais il aperçoit deux (2) chaloupes enchaînées près de lui. Il tente par tous les moyens de briser la chaîne pour pouvoir aller porter assistance aux personnes en difficulté, mais en vain. Sans attendre, il ramasse un sac de cordage et se précipite à la course dans le bois pour s'approcher de la chaloupe chavirée. Pendant ce temps, l'agent Guy est au téléphone avec les secours et il fournit les informations nécessaires au service d'urgences. Le sergent Charron poursuit sa course au travers de la forêt, qui est de plus en plus dense et à un certain moment, il doit se mettre à courir dans l'eau pour être en mesure d'aller plus vite et de s'approcher de la scène. Arrivé à la hauteur de l'homme en détresse, il s'enfonce une première fois dans l'eau glacée jusqu'aux hanches et tente à quelques reprises de lancer le cordage près de l'homme. Constatant qu'il se trouve un peu trop loin, le sergent Charron s'avance encore dans l'eau, et ce, jusqu'au niveau des épaules. Il parvient à lancer le cordage au pêcheur paniqué, mais ce dernier le repousse accidentellement puisqu'il est exténué, désorienté et complètement épuisé.

Constatant la situation, le sergent Charron m'a expliqué qu'il s'est questionné sérieusement sur la suite de l'intervention, car l'homme n'aurait probablement jamais été en mesure d'attraper le cordage et de peut-être réussir à sortir de l'eau. À ce moment précis, les deux (2) options qui s'offraient aux agents étaient d'attendre environ (1) heure que l'équipe de sauvetage arrive, mais ce délai était beaucoup trop long pour l'homme en détresse. L'autre option était d'aller directement le chercher à la nage. Malgré les risques d'hypothermie, le sérieux risque de se faire entraîner sous l'eau par l'homme en détresse et la possibilité de peut-être lui-même y laisser sa peau, le sergent Charron a tenté le tout pour le tout en s'élançant à la nage dans les eaux glaciales. Après s'être « élancé » vers l'inconnu, le sergent Charron agrippe l'homme par le collet et commence à nager vers le bord du lac. Il constate rapidement qu'il doit fournir un effort « surréaliste » pour se rapprocher du bord et il réalise que l'homme retient toujours la chaloupe avec ses mains. Il somme l'individu de lâcher la chaloupe et celui-ci obtempère après une quinzaine de pieds de nage. Dans un « rush » d'adrénaline et en désespoir de cause, le sergent Charron a tout donné et est parvenu à nager avec l'homme pour l'apporter près du bord. Il assoit l'homme sur une roche, mais aussitôt qu'il le lâche, celui-ci retombe à l'eau due à l'épuisement et probablement aux effets de l'hypothermie qui se font sentir. Une fois que l'homme a été rassuré, il réussit à demeurer stable, en position assise et le sergent Charron se précipite à nouveau dans les eaux froides du lac Rossister pour tenter d'aller rejoindre la deuxième personne. Lorsqu'il est arrivé à sa hauteur, le sergent Charron a constaté que la dame était clairement inconsciente et il a tout d'abord cru que c'était dû aux effets de l'hypothermie. Après l'avoir placé en position dorsale il a commencé à nager vers le bord et sans entrer dans les détails qu'il m'a fait part, il y avait des signes évidents que cette dernière était en arrêt cardiorespiratoire. Arrivé près du rivage, il a installé la femme sur une roche « plate » et a débuté les manœuvres de réanimation. Durant l'intervention, le sergent Charron rassurait l'homme, qui regardait la scène avec désespoir et poursuivait les manœuvres pour donner toutes les chances possibles à la dame inconsciente. Après quelques minutes, l'agent Guy arrive sur la scène avec divers équipements de premiers soins et confirme à tous que des ambulanciers, des policiers et des pompiers de Baie-Comeau sont en route pour venir leur prêter mainforte. Il prend immédiatement la relève du sergent Charron, qui est à ce moment-là exténué, et poursuit les manœuvres de réanimation cardiaque. L'agent Guy avise le sergent Charron qu'il a immobilisé un véhicule transportant une chaloupe qui circulait sur le chemin. Il a demandé aux citoyens de venir les aider.

Environ une dizaine de minutes après le début du massage cardiaque, les citoyens arrivent en chaloupe et les agents leur demandent d'embarquer la dame pour l'apporter rapidement au débarcadère. Durant le trajet en chaloupe, l'agent Guy a continué les manœuvres de réanimation et n'a jamais abandonné jusqu'à l'arrivée des premiers répondants. Une fois que la dame et l'agent Guy eurent été débarqués au débarcadère, un des citoyens est revenu chercher le sergent Charron et l'homme. Ce dernier ne tenait pratiquement plus debout et ils se sont empressés de le transporter au quai pour qu'il puisse être rapidement pris en charge à l'arrivée des secours. Afin d'éviter de voir sa conjointe, inconsciente et sur laquelle on pratique des manœuvres de réanimations depuis plusieurs minutes, le sergent Charron s'assure de se positionner face à l'homme avant de l'amener en lieu sûr. Celui-ci est installé dans le véhicule du citoyen, chauffage au maximum, et le sergent Charron l'enveloppe avec une couverture en aluminium pour maximiser la chaleur corporelle. Durant la prise en charge de l'homme, l'agent Guy continue toujours les manœuvres de réanimation sur la dame et après environ quarante-cinq (45) minutes, après le début des événements, les services ambulancier arrivent sur place. La dame est d'abord prise en charge rapidement par les ambulanciers, qui possédaient un DEA et par la suite, un autre ambulancier arrive et prend l'homme en charge en lui administrant de l'oxygène. L'ambulancier demande au sergent Charron comment ils ont fait pour effectuer ce sauvetage et après quelques explications, l'ambulancier est estomaqué du dévouement et du courage de nos collègues de travail. Il leur mentionne qu'il ne connaît pas beaucoup de personnes qui auraient « mouillé » leurs bottes pour faire ce qu'ils ont fait… À ce moment, le sergent Charron prend réellement conscience de ce qui vient de se produire et se rappelle précisément du sentiment qui l'habitait lorsqu'il a fait son premier coup de bras pour nager et que ses pieds ont cessé de toucher le fond du lac.

Après avoir vécu d'intenses moments et après avoir tout tenté pour ces personnes, l'homme a échappé à une mort certaine et a passé trois (3) jours aux soins intensifs de l'hôpital de Sept-Îles. Malheureusement sa conjointe n'a pu être sauvée, malgré tous les efforts de nos collègues de travail. Par respect pour le couple, le sergent Charron s'est présenté de lui-même aux funérailles de la dame et il a pu revoir l'homme qu'ils avaient sauvé. Ce dernier lui a confié que malgré leur présence ce jour-là, il était convaincu d'y laisser sa peau.

Voici le récit d'une journée « pas comme les autres » pour deux (2) de nos collègues de la Côte-Nord. Je considère qu'il était important de vous faire part de leur l'histoire, car il est IMPORTANT de souligner les actes et gestes héroïques de nos deux collègues de travail et je crois qu'avec ce récit de ces événements, nous pouvons toutes et tous en tirer un petit quelque chose. Nous effectuons un métier, qui peut parfois être intense et risqué et il faut TOUJOURS être prêt à toute éventualité. Souvent, on hésite à suivre notre petit « feeling », mais dans ce cas-ci, ils ont eu raison de le faire.

En terminant, en mon nom personnel et au nom du SAPFQ, je dis un gros BRAVO au sergent Maxime Charron et à l'agent Jean-François Guy pour leur intervention et n'hésitez pas à leur démontrer votre support par un petit « Thumb-up » lorsque vous les verrez.

Je vous souhaite une bonne journée !!!

*Martin Perreault*
*Président provincial*